

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Bayeux (14400)

Réponses de Richard Brouzes, au nom de la liste « Bayeux Demain »

– le 20/02/2020 à 10:12 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 10 -25 euros

Par habitants, (ce qui est le plus souvent pris comme référence).

Ce plan devra intégrer les aspects vélo des lois Laure (qualité de l'air et utilisation rationnelle de l'énergie) et LOM (mobilités) à chaque réfection de voirie.

Il aura vocation à être étendu à l'intercommunalité dans un cadre concerté.

Le Comité a pour objet la préparation et le suivi de l'avancement des actions pour les mobilités actives avec les différents acteurs concernés. Il communique sur ses actions menées dans le bulletin municipal et la presse.

Considérant le retard important pris dans l'exécution du plan vélo voté par la municipalité en 2013, nous retiendrons le montant de 25 € par habitant sur la durée du mandat. La démocratie participative étant une des bases forte de notre programme, notre objectif est de réunir le comité à cadence mensuelle dans les 2 premières années.

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Penser à la place du vélo à chaque aménagement et construction.

Nous nous engageons à former le personnel dès le début du mandat avec le CEREMA

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Établissements scolaires, équipements culturels et sportifs ainsi que les services publics.

Mettre le vélo au cœur de l'aménagement urbain en créant une continuité cyclable sur l'ensemble des voies de circulation, en particulier au niveau des croisements en évitant les ruptures et autant que possible les obligation d'arrêt. Donner la priorité aux bandes et pistes cyclables aux intersections par rapport aux voies sécantes.

Nous mettrons en place une signalétique spécifique vélo pour faciliter l'orientation des cyclistes locaux et de passage. Nous serons attentifs pour éviter les ruptures.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Créer dans les 2 ans avec l'appui du Conseil Départemental et conformément au PLUI des connexions entre le réseau cyclable de Bayeux et celui des communes voisines : Monceaux en Bessin, Sommervieu, St Martin des Entrées, St Vigor, St Loup Hors, Vaucelles... à l'image des liaisons vers Sully et Vaux sur Aure.

Nous mettrons en place au plus tôt, en concertation avec les communes de l'Intercommunalité, le réseau cyclable prévu par le PLUI en cherchant les financements appropriés. Nous proposerons de répondre à l'appel d'offre « vélo et territoires » pour co-financer une personnes dédiée à ce projet.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Réduire la place et la vitesse automobile au profit des piétons et des vélos : révision du plan de circulation, moins de places temporaires de stationnement voitures en centre-ville et politique de stationnement résidentiel (mesure compensatoire pour les riverains), zones à trafic limité (réservées aux véhicules autorisés). Supprimer les axes traversant la ville au profit de boucles de desserte des habitations, commerces et parking. Élargir les trottoirs pour les piétons ou les supprimer dans les zones de rencontre. Prendre en compte les lois LAURE sur la qualité de l'air et LOM sur les mobilités.

Cet engagement sera pensé autant pour les vélos que pour les piétons

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Ces zones devront être systématiquement en Double sens cyclable.

Action n°7 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Permettre aux écoliers de rejoindre leurs établissements scolaires ou sportifs, à pied ou en vélo, en toute sécurité.

Penser l'avenir pour nos enfants est au cœur de notre projet.

Action n°8 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : le centre ville historique.

L'aménagement des déplacements en centre-ville sera repensé en discussion avec les habitants

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Se conformer à la législation en généralisant les doubles sens cyclables dans les zones 20 et 30.

Nous reviendrons sur les arrêtés municipaux interdisant les DSC en zones 20 et 30

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Former les écoliers au savoir-rouler avec les autres acteurs concernés : enseignants, associations

La santé des enfants est au cœur de notre projet. Nous appuierons les actions de déploiement du savoir-rouler.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Implanter des arceaux vélos aux normes dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement et de manière sûre, notamment près des commerces. Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare en particulier, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous nous engageons à multiplier par 2 le nombre de places de stationnement vélo. Un effort particulier sera fait en centre-ville. Nous réaliserons un diagnostic des possibilités actuelles de stationnement vélo dans l'habitat collectif et prendrons ensuite les mesures nécessaires avec l'appui du programme ALVEOLE.

Action n°12 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Relancer une maison du vélo et lui donner les moyens de fonctionner.

Nous réaliserons un diagnostic sur l'actuelle Maison du Vélo avec pour objectif de relancer ses actions et d'élargir sa fréquentation en y associant les associations concernées.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Le faire en lien avec les acteurs locaux en y consacrant des moyens par exemple en aidant les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école, (en draisiennes pour les plus petits), et en réalisant des abris de stationnement vélo grâce au programme Alvéole (stationnement pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%).

Action n°14 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
régulièrement.

Pour autant qu'il ne pleuve pas ! Nous pensons en effet que c'est un bon moyen pour rester en contact avec les habitants

Action n°15 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.
et initier un dialogue avec les entreprises du territoire sur cette possibilité.

Nous sommes d'avis en effet que ce forfait devrait être accessible à tous les salariés.

Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable plutôt que d'installer des poteaux dissuasifs, qui représentent des obstacles dangereux.

Nous ferons un effort particulier en ce domaine notamment pour le confort et la sécurité des déplacements des personnes âgées et des enfants

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous serons particulièrement sensible à cet aspect communication et éducation.

Commentaires généraux

Bayeux est une ville qui se prête bien aux déplacements à vélo. Si des aménagements ont été faits ces dernières années, ils ont pris beaucoup de retard par rapport à un plan vélo pourtant voté en 2013 par la Municipalité sortante mais qui semble avoir fait l'objet d'une mise sous le boisseau (absent par exemple du site internet de la Mairie) sans que la raison en soit claire. Nous nous engageons à renouveler ce plan, à l'animer par un comité dans lequel siègeront les associations concernées, à le financer et à le promouvoir. Le plan de circulation sera revu pour "apaiser" la circulation dans le centre-ville et les zones résidentielles. Des pistes et bandes cyclables seront aménagées le long des voies restant affectées à une circulation automobile modérée en apportant une attention particulière aux intersections. Ces pistes constitueront rapidement un réseau continu et cohérent en rapport avec les pôles d'activité et ayant vocation à s'étendre aux communes de l'Intercommunalité. Les trajets seront raccourcis en distance et en temps en multipliant les double-sens cyclables et les "cédez-le -passage" aux feux accompagnés de sas vélo pour faciliter les changements de direction. Le stationnement public sera fortement augmenté et des incitations seront faites pour développer le stationnement privé. Les aspects formation au "savoir-rouler à vélo" et formation à la conception des aménagements seront essentiels. Enfin la communication autour de ce mode de déplacement sera fortement développée pour qu'il devienne pour nos concitoyens une alternative aux déplacements motorisés surtout pour les trajets de moins de 3 km.